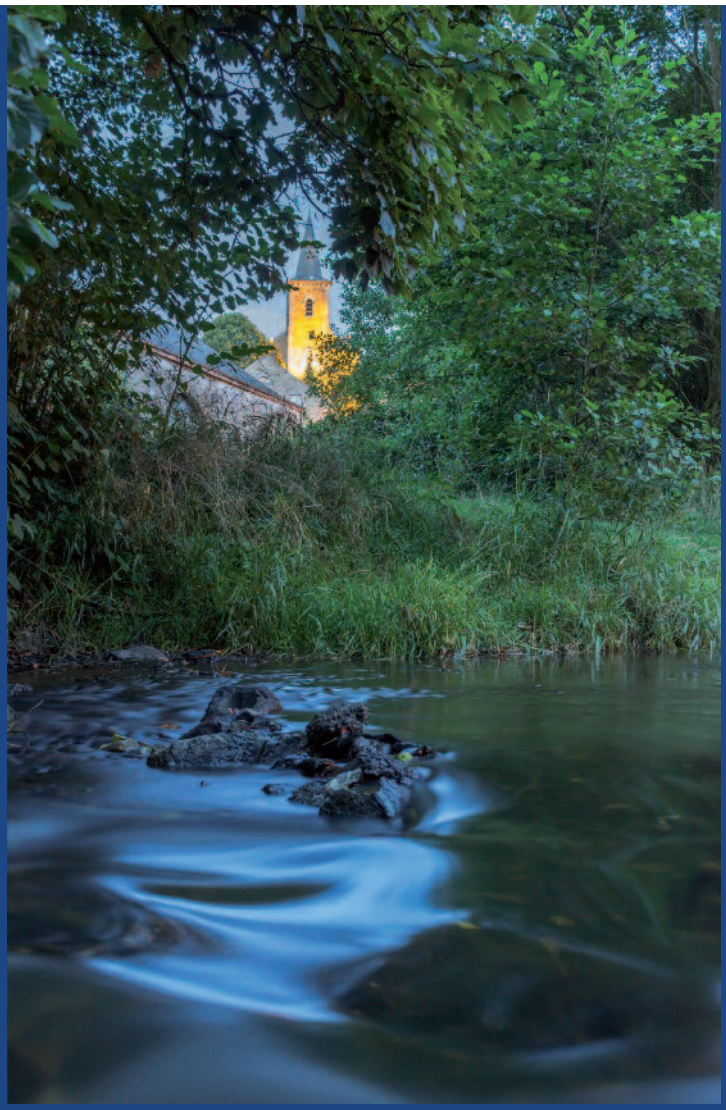
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Mars 2016 - n°161



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





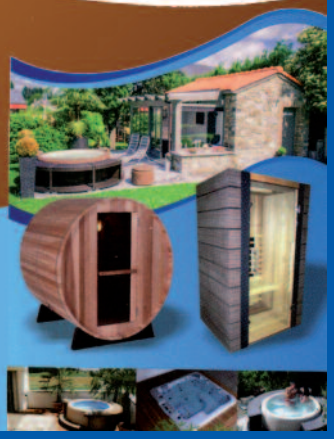

Editeur responsable MAGNETTE Jean-Pierre
rue de Lesterny, 12 – 6927 BURE

TERRA CONCEPT
TERRASSE & BIEN ÊTRE

Gruslin Jean-François

Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)
Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759
www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be

Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn



TOUT FAIRE MATERIAUX

Gilles s.p.r.l.

http://www.toutfaire.be/gille/
Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT
Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571
E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.

Esso
VOTRE EXPERT CHALEUR

Regifo Edition SPRL

www.regifo.be



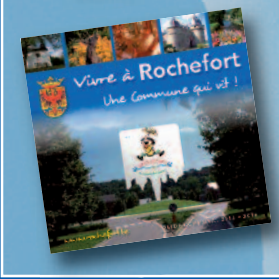
Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale









Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be

ECHOS DE NOS CLOCHERS nr 161
SOMMAIRE

ADMINISTRATION
Le Mot du Maïeur
Date de parution prochain Echos
Présentation animatrice extrascolaire
Horaires d'ouverture administration et police
Des nouvelles de Conseil Communal
ODR – Les idées prennent forme !
Echo de la Minorité
Info Kids-Id
Population et Etat-Civil
Bibliothèque et Bibliobus
C.P.A.S
Pour nous éclairer
Ecole des devoirs
Eté Solidaire – Appel à candidature
Le Coin des « Pot'agers »
ENVIRONNEMENT
Audit électrique
Jeunesse et Enfance
Espaces Jeunes
Animateurs plaine – Appel à candidature
Le Carnaval à la Capucine
Vacances de Pâques
Activités extrascolaires – Été 2016
Enfance
ATL ? – C'est qui ? – Pour qui ?
Sports
Je cours pour ma forme
Tourisme
Grande collecte de documents
Agenda
Grand Feu de Tellin
« Les Amis Bretons » - Marche ADEPS du 20 mars
Chasse aux œufs – 26 mars
« RUS TELLIN » - Marche du 28 mars
« Promo-Tellin » - Marche du 16 mai
Dégustation Trappistes – 01er avril
Concert Télévie – 17 avril
Patro Tellin
Calendrier VC Lesse et Lhomme
Divers
Tour des Crèches 2015
Propre et fleuri, notre village en 2016
ASBL Promo-Tellin
Résultat tombola
Le Bilboquet

Le mot du Maïeur



Les activités extrascolaires organisées durant les congés scolaires sont toujours présentées dans ce bulletin. Cette année, la fête de Pâques tombant tôt, les dates de parution des deux premiers bulletins communaux sont très rapprochées. J'ai donc peu de faits d'actualité nouveaux à vous présenter.

Au niveau des chantiers : certains attendent les promesses de subsides, comme les aménagements sécuritaires des accès des écoles de Bure et de Tellin, la rénovation de la passerelle de Resteigne, … D'autres attendent la fin de l'hiver, comme le plan d'investissement communal avec la rénovation des voiries de la « cité du centenaire », ou l'obtention d'un permis comme le chantier relatif au percement d'un puits pour l'alimentation en eau de distribution

Au niveau de la police, depuis le mois de janvier, comme vous le savez probablement, le poste d'intervention de Tellin a déménagé sur Saint-Hubert. Seul subsiste, sur notre commune, le poste de proximité, qui devrait accueillir un second agent de quartier. Ce sont principalement des raisons de rationalisation et d'économie qui ont motivé la zone de police « Semois et Lesse » à décider ce transfert, au grand dam de la majorité des élus communaux de notre commune. Je profite de l'occasion pour vous rappeler les démarches à effectuer si vous constatez ou êtes victimes de faits ou d'agissements qui nécessitent une intervention policière ? S'il y a urgence, vous devez former le 101, l'anonymat est garanti. Si ce n'est pas urgent, vous pouvez contacter l'agent de quartier, Xavier Maridor, pendant ses heures de service (0498/88.23.53), ou vous rendre aux permanences organisées au poste de Tellin. Vous en trouverez plus loin les heures d'ouverture.

Toujours au niveau de l'actualité, je tiens à clarifier certaines choses. Dans le cadre de l'opération de développement rural en cours actuellement sur notre commune, un projet parmi d'autres est la réalisation, par construction ou rénovation, d'une salle de village (salle des fêtes) moderne et adaptée aux besoins actuels, sur le village de Tellin. C'est aussi la volonté de la majorité. La localisation exacte de cette salle n'est pas encore arrêtée définitivement et est liée en partie à l'obtention ou non de certains subsides, et à la capacité financière de la commune.

Vous êtes nombreux à contacter l'administration communale ou les mandataires pour renseigner un lampadaire en panne. Savez-vous que vous pouvez le signaler également, et de manière plus rapide, sur le site internet d'ORES, à l'adresse suivante : http://www.ores.net/FR/APropos/Pages/Signaler-un-lampadaire-en-panne.aspx

Enfin, je terminerai en soulignant la popularité de notre commune, qui est très prisée ces derniers temps, et nous pouvons en être fiers. C'est ainsi que deux partis politiques ont organisé leurs séances de vœux chez nous. Et dans un autre registre, quelques scènes du feuilleton « La trêve », diffusé sur la RTBF, ont été tournées sur notre territoire communal.

Je vous souhaite déjà d'excellentes vacances de Printemps, ou de Pâques, selon vos convictions.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre

AVIS A LA POPULATION !

Nous faisons régulièrement écho dans ces pages à l'évolution des travaux menés par la Commission Locale (principalement composée de citoyens de la commune) en vue d'élaborer un programme de développement pour les dix prochaines années. Ce programme, spécifique à la commune de Tellin, se compose notamment de projets à mettre en œuvre dans les différents villages de l'entité.

La participation des habitants de la commune est essentielle dans ce cadre, a fortiori dans l'étape de travail actuelle qui consiste à élaborer concrètement les projets.

Pour compléter le cadre de la CLDR (commission locale de développement rural), nous lançons ici un appel aux citoyens motivés, soucieux du devenir de leur village, de leur commune. L'appel s'adresse aux habitants de tous les villages, et plus particulièrement celui de Grupont (qui ne compte qu'un seul membre dans l'assemblée !).

La date limite de réception des candidatures est fixée au lundi 11 avril.

PLUS D'INFOS ? Contactez les agents de développement de la FRW (Séverine Schonne s.schonne@frw.be, Jean-Christophe Simon jc.simon@frw.be ou au 084/21 98 60).

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 162.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 09 au vendredi 13 mai 2016.
Les articles pour ce numéro devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 05 avril 2016 à minuit.

REMACLE Mariane

Présentation animatrice extrascolaire



J'ai le plaisir de vous présenter notre nouvelle animatrice extrascolaire et de l'espace jeunes.

Votre enfant vous a peut-être déjà raconté qu'il avait fait des jeux pendant le temps de midi au sein de son école. En effet, depuis le mois de janvier, Madame Florentine SACRE, passe chaque midi dans une des trois implantations de l'école de Tellin.

Vos enfants pourront découvrir des jeux de coopération pour resserrer les liens avec leurs camarades de classe, des espaces de discution sur des thèmes qui les préoccupent, mais aussi faire des ateliers divers ; jardinage, lecture ou encore bricolage.

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, elle va animer les soirées du vendredi avec les adolescents (12-18 ans) dans le local à l'arrière de l'ancienne école de Grupont ainsi que des activités indoor ou outdoor les mercredis après-midi et durant les périodes de vacances scolaires.

Vous pouvez la contacter pour toute suggestion ou question au 0494/18.37.42

Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.

Des nouvelles du Conseil Communal



Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 22 décembre 2015 et du 26 janvier 2016 :

Approbations lors du conseil communal du 22 décembre 2015 :

- Des budgets 2016 communaux ordinaire, extraordinaire et CPAS ;
- De travaux forestiers d'entretien et de boisement ;
- D'achat de compteurs d'eau ;
- De l'aménagement d'un réfectoire à l'école de Resteigne ;
- Du remplacement des portes d'accès à la salle Concordia (travaux de sécurisation) ;
- De la vision prospective concernant la gestion des bâtiments communaux du centre de Tellin (PCDR) ;
- De la modification du cadre organique statutaire du personnel ;
- De l'engagement d'un agent D7 statutaire et d'un employé D4 statutaire ;
- De la démission de Mr Thierry MARTIN de ses fonctions d'Echevin ;
- De l'installation et prestation de serment de Mr Marc MARION comme Echevin ;

Approbations lors du conseil communal du 26 janvier 2016 :

- De la vente de bois 2016 ;
- Du PCAR de Resteigne ;
- D'une motion communale visant l'instauration d'une exception agricole ;
- Des crédits d'Impulsion 2012 concernant l'aménagement des bords de l'école de Tellin ;
- D'un don au Comité du marché de Noël (chalets communaux).

Olivier DULON
Président du Conseil communal

LES IDEES PRENNENT FORME !

Dans le cadre de l'Opération de Développement rural visant à améliorer le cadre et la qualité de vie dans la commune de Tellin, la CLDR (Commission locale de Développement rural) poursuit ses réflexions autour des projets concrets.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions formulées par les citoyens à l'occasion de l'appel à projets, la Commission a identifié -sur base de critères objectifs -les projets à investiguer et approfondir en priorité. Parmi ceux-ci, on retrouve la création d'une Maison des Associations, l'aménagement d'espaces publics de rencontre et de convivialité dans les villages, l'amélioration de la sécurité routière, la mise en place d'un conseil consultatif des enfants,…

Pour aider la Commission à y voir plus clair et à préciser les projets en fonction des besoins réels de la population, la FRW organise à présent différentes rencontres. C'est ainsi que les membres de la CLDR ont pu bénéficier d'une visite guidée de la maison des associations de Wellin ou encore qu'une réunion de travail rassemblant les responsables des associations locales s'est tenue fin février.

PLUS D'INFOS ? Contactez les agents de développement de la FRW (Séverine Schonne s.schonne@frw.be, Jean-Christophe Simon jc.simon@frw.be ou au 084/21 98 60).







ALLO PARENTS : MODE D'EMPLOI

Allo Parents met à votre disposition un site web qui vous permet d'encoder jusqu'à 7 numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence pour votre enfant : www.alloparents.be (*).

Le code Contact Parents que vous avez reçu lors de votre demande de la kids-ID vous permettra d'encoder, d'activer et de modifier la liste des numéros à contacter.

Si votre enfant est en danger, la personne qui se trouve auprès de lui pourra immédiatement former le numéro d'Allo Parents « En cas d'urgence » figurant clairement sur la kids-ID. La cascade téléphonique s'enclenchera aussitôt, jusqu'à obtention d'une réponse. Si personne ne répond, l'appel sera alors automatiquement transféré vers le numéro d'urgence de Child Focus, accessible 24h/24.

(*) Cette démarche peut également s'effectuer par téléphone au numéro 078 150 350.

fedict

ibz Service public fédéral Intérieur

child focus

LA DÉFENSE

Imprimé par le Ministère de la Défense.

allo parents

La kids-ID ?

UNE EXCELLENTE IDEE !







Éditeur responsable : Jan Deprest
Fedict - Service Public Fédéral ICT
1/3 Rue Marie-Thérèse
1000 Bruxelles
www.fedict.belgium.be

De la taille d'une carte de banque, la kids-ID combine plusieurs fonctions :

Il s'agit d'un document d'identité électronique officiel destiné aux enfants belges de moins de 12 ans. Il contient toutes les données d'identité ainsi que la photo de l'enfant, visibles sur la carte et dans la puce électronique.

La kids-ID est un document de voyage valable dans la plupart des pays européens et dans certains pays hors de l'Europe si l'enfant est accompagné d'un parent en possession d'une carte d'identité valable.

Mais c'est surtout dans le domaine de la sécurité que la carte offre de nombreux avantages :

- La présence d'une puce électronique associée à un code secret permet à votre enfant de plus de 6 ans d'utiliser sa carte pour s'authentifier sur Internet.
- La kids-ID permet aussi d'aider votre enfant en cas de danger. En effet, elle peut être reliée au service Allo Parents qui a pour but de prévenir immédiatement les parents dont l'enfant s'est perdu ou se trouve confronté à un problème majeur.



Attention : la sécurité d'un enfant est et reste de la responsabilité de ses parents. La kids-ID peut cependant contribuer à les aider en cas de problème majeur.

EN SAVOIR PLUS ?

Si vous souhaitez plus d'informations sur la kids-ID, consultez les sites web **www.alloparents.be** et **www.eid.be**

LA KIDS-ID PRATIQUE, RASSURANTE, SECURISEE

Tout comme la carte d'identité électronique (eid.belgium.be), la kids-ID est équipée d'une puce électronique ; elle peut dès lors être utilisée tant dans le monde réel que virtuel.

- Pour les enfants, la kids-ID sert de document de voyage officiel dans la plupart des pays européens ainsi que dans quelques autres nations.
 Elle est pourvue de plusieurs éléments de sécurité contre les tentatives de falsification.
- Si vous le souhaitez, les données de la puce peuvent aussi permettre à votre enfant de plus de 6 ans d'utiliser sa kids-ID et son code secret pour s'authentifier sur Internet, sur des site qui prévoient une vérification de l'identité des utilisateurs
- Dans certaines communes, la kids-ID est déjà utilisée comme carte de bibliothèque ; elle pourrait également servir de carte de membre d'un club de sport.



DEMANDEZ ET ACTIVEZ LA CARTE

Les atouts de la kids-ID vous ont convaincu(e) ? Il vous suffit à présent de la demander à votre commune.
Vous recevrez ensuite plusieurs codes par courrier :

- un code d'activation de la carte ;
- à partir de 6 ans, si vous le souhaitez, un autre code permettant d'utiliser la carte avec certaines applications et services électroniques ;
- un code « Contact Parents » qui vous permettra de transmettre par le biais du site Allo Parents une liste de numéros de téléphone classés par ordre de préférence.

Attention : un délai de 3 à 4 semaines est nécessaire pour la fabrication de la kids-ID. Pensez donc à la demander à temps, notamment à l'approche d'un voyage.



Echo de la minorité



Isabelle Bovy-Lecomte



Françoise Boevé-Anciaux



Jean-François Dufoing

Dans l'Echo des Clochers précédent, nous vous promettions de vous tenir au courant de l'avancée du projet « démolition de la salle Concordia ». La vision prospective du collège Communal concernant les aménagements à réaliser dans le centre de Tellin conduirait à la construction d'un centre multidisciplinaire (sportif et culturel) dans la prolongation du Centre sportif existant, tout près de l'école communale de Tellin. La salle Concordia serait maintenue jusqu'à la construction de celui-ci pour être ensuite démolie.

Lors du Conseil Communal du 22 décembre 2016, nous avons interpellé la majorité en leur déclarant :

« Vous parlez de l'état de dégradation de la salle Concordia, de son manque d'état d'équipement, de sa mauvaise performance énergétique, de sa taille induisant des événements bruyants pour le voisinage, de sa situation dangereuse et de sa piètre intégration au bâti existant. Il faut savoir que cette salle qui est communale est presque entièrement autonome (mis à part la sécurisation pour 20.000 € cette année) et n'engendre dès lors pas beaucoup de frais pour le contribuable. Pourquoi ne pas l 'intégrer dans le PSAR (Plan de site à réaménager) et ainsi obtenir des subsides et pallier aux différents manquements précités ?

Pourquoi ne pas se limiter à l'activité sportive au bas du village et bien sûr construire une annexe car il est nécessaire de faire face à la demande croissante de clubs, de particuliers, pour des occupations de salles ?

Comme il est suggéré dans le PV de la CLDR (Commission locale de développement rural), où on rappelle le désir de la Commune de rassembler les fonctions, pourquoi ne pas envisager de localiser les activités festives et culturelles à proximité de la maison des associations et de la future Cité administrative ? La salle Concordia est bien placée pour être vouée à ces fonctions. Elle continuerait à faire partie du noyau central de la vie du village. Il faut dire qu'elle représente le cœur du village, si cher aux Tellinois. Certains s'y sont mariés, d'autres y ont usé leurs chaussures lors des bals.

Avez-vous pensé aux conséquences de la délocalisation des activités sur les commerces du village ?

Les travaux qui ont été réalisés pour sécuriser la salle feraient partie des travaux inutiles. Avez-vous pensé à cette dépense dans le cadre d'une gestion globale et à long terme ? »

La réponse obtenue n'est pas rassurante car elle exprime qu'on n'est sûr de rien.

En tout cas, on n'a sûrement pas tenu compte des souhaits des habitants exprimés dans le cadre de l'opération de développement rural.



Bibliothèque

La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la Bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la Bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON,
Bibliothécaire.

Passage du bibliobus en 2016



BURE

11 mars	Pas de passage en août
08 avril	09 septembre
13 mai	14 octobre
10 juin	11 novembre
08 juillet	09 décembre

BURE : *Rue de Belvaux, 13 de 16h30 à 17h30*

RESTEIGNE

25 mars	Pas de passage en août
22 avril	23 septembre
27 mai	28 octobre
24 juin	25 novembre
22 juillet	23 décembre

RESTEIGNE : *Parking salle des fêtes de 14h40 à 15h40*

Horaires d'ouvertures Administration Communale et Police.

Administration Communale

Adresse :
rue de la Libération 45
6927 TELLIN

Tél. : 084/36.61.36
ou 084/37.42.86
Fax : 084/36.70.60

Heures d'ouverture :

8H00 - 12H00 :
du lundi au vendredi
Et de 13 h 30 à 17 h 00 :
le mercredi et le vendredi
1er samedi du mois :
09 h 00 – 12 h 00

Bureau Police de Tellin

Adresse :
Rue Saint-Roch, 154
6927 TELLIN
Tél. : 084/36.62.43

Heures d'ouverture

Lundi: 09.00-11.00
Mardi: 16.00-18.00
Mercredi: 09.00-11.00
Jeudi: Bureau fermé
Vendredi: 09.00-11.00

Administration

Population État-civil

Naissances



DELIEGE Florent	17/02/2015
CHARLES Juliette	20/02/2015
MASSON Mia	24/02/2015
HERIN Ethan	26/02/2015
OTTO Gabin	12/03/2015
THOMAS Aydon	16/04/2015
SERVILLE Alhan	19/04/2016
PETIT Lila	19/05/2015
LEDOUX Lucien	20/05/2015
LAMOTTE Robin	23/05/2015
WIGNY Milow	26/05/2015
LAMKIN Alexandre	04/06/2015
GRATIA Jeanne	10/06/2015
CARRUBBA Maëly	12/06/2015
DELFORGE Ethan	23/06/2015
STANDAERT Nathan	29/06/2015
BUGHIN Jonas	15/07/2015
DELVAL Pascal	27/07/2015
HUET Liam	20/08/2015
DERMIEN Fanny	17/09/2015
LAMBOTTE Esteban	06/11/2015
MOLITOR Ezio	11/11/2015
GODET Jules	13/11/2015
LALOT Augustin	13/11/2015
GILSON Célestin	08/12/2015
GEORIS Anaïs	09/12/2015
DEHAY Esteban	17/12/2015
DE ALMEIDA ALEXANDRE José	31/12/2015

Mariages



NOEL Grégory et LAMOTTE Anne-Catherine : 04/07/2015

TOURE Cheick et DEFLOOR Séréna : 04/07/2015

DERMIEN Gwenaël et ASSENMACKER Sylvia : 18/07/2015

VAN DEN SCHUEREN Rudy et ALEN Natacha : 08/08/2015

ROBERT Christophe et RULMONT Audrey : 08/08/2015

CHAUVIER Raphaël et LEYDER Cindy : 29/08/2015

Anniversaire de Mariage

65 ans – Noces de Brillant

EVRARD Georges – DECARME Marie

60 ans – Noces de Diamant

LAFFINEUR Marcel – ROB Germaine

50 ans – Noces d'Or

REMACLE Michel – HENRARD Anne-Marie

GRUSLIN Jules – DUCHESNE Marie

LECOMTE Jules – VAN HOOYDONCK Maria

HAULOT Emile – RONDEAUX Marie-Jeanne

BECHET Jean – CAVILLOT Renée

GILLAIN Roger – DEBLIRE Anne-Marie

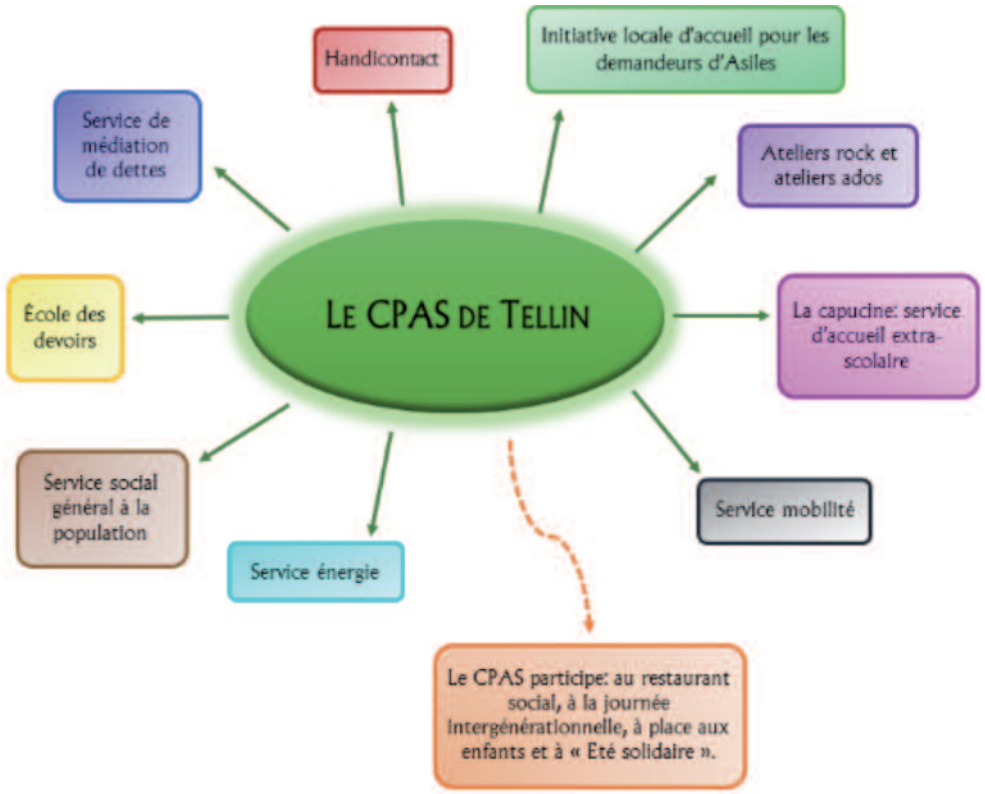


Décès



ENGLEBERT Vital	17/01/2015
MEIS Jacqueline	27/01/2015
BROUWERS Alphonse	08/02/2015
ENGLEBERT Jean-Pol	17/02/2015
WEIBEL Marie-Rose	06/03/2015
MARON Marie	16/03/2015
JAMOTTE Benoît	28/03/2015
DEBROUX Jean-Jacques	07/04/2015
MAGNETTE Agnès	09/04/2015
DELOYER Elie	13/04/2015
THYS Magdalena	21/04/2015
DE GRAEVE Robert	03/05/2015
JANSSENS Jacques	16/05/2015
ROWIES Marcel	18/05/2015
GILLAIN Noël	29/05/2015
ROB Germaine	02/06/2015
AUSSEMS Michel	06/06/2015
COME Jules	09/06/2015
GEROME Léon	11/06/2015
EVRARD Georges	22/06/2015
VANDEPLAS Marie	18/07/2015
ROBERT Mireille	20/07/2015
BESURE Isabelle	28/08/2015
LAMBERT Gisèle	27/09/2015
FRANQUET Anne	03/10/2015
PETIT Armand	19/12/2015

Le Centre Public d'Action Sociale de Tellin c'est :



Le Centre Public d'Action Sociale de Tellin c'est :
Le service Energie
Pour nous éclairer !

13 % de notre consommation d'électricité est utilisée pour l'éclairage. S'il n'est pas possible de se passer de lumières artificielles, il est possible d'en diminuer la consommation.
En passant à un éclairage économique, un ménage économise en moyenne **25 à 50 euros** par an et lorsque plus personne n'utilisera d'ampoules à incandescence en Belgique, ce sera une économie annuelle de **800 000 tonnes** de Co^2. [1]

Mais qu'est-ce qu'une ampoule à incandescence ?
« *La lampe à incandescence est un dispositif inventé par Edison produisant de la lumière par échauffement jusqu'à incandescence d'un filament conducteur parcouru par un courant électrique*. »[2]
Ce type d'ampoule étant très énergivore, une directive européenne du 01/09/2009 prévoit le retrait progressif des ampoules domestiques les plus énergivores, dont les ampoules à incandescence.

Dès lors, par quoi peut-on les remplacer ?
Il y a 3 grandes catégories de lampes :
Fluocompactes : *pour les pièces de vie (salle de bains, salle à manger, salon, …)*

LED : *pour vos lampes de chevet, lampes de bureau, veilleuses, décorations lumineuses. Aujourd'hui, certaines LED conviennent également pour les pièces de vie à longue durée d'utilisation*.

Halogènes haute efficacité : *pour les lieux de passage (courte durée d'utilisation) et pièces non chauffées (couloirs, grenier, cagibi, garage)*

A quoi faut-il faire attention lors de l'achat ? [3]

Dorénavant, l'étiquette énergie est obligatoire pour toutes les lampes ! Cependant, il est parfois laborieux de la déchiffrer et de trouver la bonne information.

La durée de vie.
Elle est représentée en heures **(h)**
La puissance.
C'est ce que l'ampoule va consommer comme énergie. Elle se traduit en Watt **(W)**

Le flux lumineux.
Le Lumen **(Lm)** est l'unité de mesure qui indique la quantité de lumière émise par la source.
En général, on conseille 700 Lm.
Temps d'allumage/de chauffage.
Temps d'allumage nécessaire afin d'arriver à 60 % de sa capacité. Il s'exprime en seconde **(s)**
+/- 120 s
L'efficacité énergétique.
Elle est représentée par un symbole qui va de A**++** (très économique) à **E** (moins économique).
La température de couleur.
C'est la qualification de la teinte de la lumière **(K)**
Jusqu'à 3000 k : « lumière chaude »
Entre 3000 K et 5000k : « Lumière neutre » (recommandé)
Au-delà de 5000K : « Lumière froide »
Nombre d'allumages supportés.
Cela concerne seulement les ampoules fluocompactes conventionnelles.
Il est souvent représenté par un nombre devant le symbole **(On/Off)**

REMY Anne-Lise
Travailleur social au CPAS de Tellin
Service Energie
Permanence le jeudi de 13h30 à 15h
084 / 36 66 85

[1] Mon ampoule, Récupel, http://www.monampoule.be/fr/que-savez-vous-des-ampoules/, le 04.01.2015
[2] Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Lampe_%C3%A0_incandescence, le 04.01.2015
[3] Théma, faites des choix éclairés, dans Energie4, n°36, le 04.01.2015
Image : Ampoule, Image, dans www.google.be, le 04.01.2015

Ecole de devoirs : quoi de neuf ?? La Passerelle : une organisation du CPAS de Tellin

Les volontaires, acteurs essentiels des écoles de devoirs.

Le volontariat est un engagement personnel, libre et gratuit dans l'intérêt collectif. C'est une initiative citoyenne !
Une fois n'est pas coutume, par ces quelques lignes, je souhaiterais remercier les différentes personnes qui ont participés ou participent encore à l'encadrement des enfants à l'école de devoirs.
Ainsi depuis 5 ans, Françoise, Guilaine, Robert, Florentine et Madeleine ont donné ou donnent encore quelques heures de leur temps afin d'aider au mieux nos petits écoliers… Je tiens à leur dire un énorme MERCI!
Le travail en école de devoirs est impossible sans l'aide des volontaires, qui peuvent être des personnes de tous âges et de toutes expériences : étudiant, retraité, père, mère,… Toute personne ayant une heure à consacrer par semaine à l'école de devoirs. Vous êtes intéressés ??





N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions et vous présenter notre école de devoirs où il fait bon vivre !

Le premier bulletin est arrivé !

Et oui, quelques jours avant Saint-Nicolas, les enfants ont reçu leur premier bulletin de l'année ! Et ont enfin découvert le résultat de leur travail…

Notre petite équipe est très volontaire cette année !! On s'accroche et on avance… Ceci est possible grâce à une bonne collaboration avec les enseignants que je remercie pour le temps qu'ils consacrent aux enfants lors de nos entrevues! Nous sommes partis pour la deuxième ligne droite…

Créons avec nos mains…

Les ateliers proposés ont rencontré un beau succès et les enfants ont pris beaucoup de plaisir… Ainsi, nous nous sommes essayés à la couture, à l'art floral, à la poterie,
à la pâtisserie, au béton… Autant d'activités diverses et variées qui permettent aux enfants de découvrir de nouvelles techniques, de créer en recyclant, de se servir de leurs mains…

Renseignements
Despas Stéphanie Coordinatrice EDD CPAS de TELLIN
084/38 76 14 - eddlapasserelle@tellin.be



Le coin des « pot'agers »….

Le printemps sera bientôt à nos portes….
Les travaux de jardinage vont reprendre dans notre jardin communautaire qui se trouve rue Grande, 27 à la maison de village.
Si vous avez quelques heures à consacrer, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe. Nous y sommes généralement les mardis et vendredis après-midi.
Vous pouvez aussi contacter Christiane ANTOINE au 0472/25 25 74 pour plus de renseignements.

Organisation : Plan cohésion sociale, Conseil Consultatif des Ainés, CPAS



Appel à candidature pour les jeunes entre 15 et 21 ans.

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, permet aux communes et cpas d'engager des jeunes sous contrats d'étudiants et développer leur sens de la citoyenneté en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement.
Si vous êtes intéressés par un job étudiant durant ces vacances d'été, vous pouvez envoyer votre candidature pour le 15 avril au plus tard à :
Françoise VANLAERE- candidature Eté solidaire,
45 rue de la Libération – 6927 Tellin

Environnement

Wallonie | guichets énergie wallonie

Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi 9h-12h ou sur rendez-vous

Permanences à Bastogne, Vielsalm, Neufchâteau, Houffalize et Wellin

L'audit électrique des Guichets Energie Wallonie - tout s'éclaire!

Les Guichets Energie Wallonie représentent un passage incontournable pour tous lescitoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter auquotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.
Parmi leurs activités spécifiques, les Guichets Energie Wallonie peuvent réaliser des auditsélectriques gratuits pour aider le particulier à diminuer sa consommation d'électricité lorsque celle-ciest excessive.

Concrètement, cela se fait sur base d'une facture de régularisation et/ou de relevés d'index du compteur électrique. Il s'ensuit un entretien qui permet de préciser certaines habitudes et delister les équipements. De là, les consultants situent la consommation électrique du ménage par
rapport à la moyenne wallonne.
Si la consommation semble excessive, l'audit électrique sera proposé par le consultant. A l'aide d'un wattmètre, une campagne de mesure à domicile sera menée pour obj ectiver les données de consommation.

L'audit électrique, c'est une méthodologie active qui est donnée au particu lier pour lesensibiliser à des pratiques et habitudes moins énergivores.

« Débranchez vos appareils en un clic »

Le réseau des Guichets Energie Wallonie a récemment édité un dépliant pour sensibiliser les utilisateurs aux consommations de veille. Rendez-vous dans l'un des 16 Guichets pour vous donnerune idée des économies qu'on peut réaliser en débranchant complètement ses appareils.

Wallonie

Les Guichets Energie Wallonie participent à la rédaction du trimestriel

ENERGIE4: le trimestriel d'information de la Wallonie destiné aux citoyens

N°36 : Faites des choix éclairés
Demandez-le aux Guichets Energie Wallonie
Ou prenez un abonnement gratuit!

Via le site http://energie.wallonie.be - **Par courriel** : Gwendoline.gerard@spw.wallonie.be
Par téléphone: 1718

Jeunesse - Enfance



Appel à candidature: Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été du 25 juillet au 19 août.

Conditions :

- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2016
- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
- d'un diplôme de puéricultrice
- d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.
Les candidatures sont à rentrer au bureau de l'accueil extrascolaire : Françoise Vanlaere Mont du carillon, 26 à Tellin pour **le 25 mars au plus tard.**

Une réunion d'information et de préparation se déroulera pendant les vacances de Pâques.
Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268
francoise.vanlaere@tellin.be



Le carnaval à la Capucine… Une fête réussie et des enfants heureux !

Cette année les enfants sont partis à travers le monde pour découvrir les coutumes des différents carnavals.
Direction Rio, Venise, Binche, Hawaï et bien entendu Tellin.
Masque, costumes, musiques, ambiance, cotillons, serpentins, danses, tous les ingrédients étaient au rendez-vous pour faire la fête.
Autant d'activités qui riment avec plaisir, défoulement et amusement.
Et pour clôturer cette semaine, chacun a vêtu son déguisement pour participer à la boum du carnaval de Tellin orchestrée par les animatrices DJ de la Capucine.
Merci à elles pour leur travail et merci aux enfants pour ces moments tout en couleur.



Le carnaval de Venise

Activités extrascolaires : Eté 2016



Cet été, le CPAS a choisi de modifier son organisation des plaines et de vous proposer de nouvelles activités qui seront prises en charge par des animateurs – professionnels venus de tous horizons et présentant des techniques et des sujets bien différents.
La volonté de donner priorité à la qualité plutôt que la quantité, veut que le nombre de participants à chaque activité soit limité.

Dates des stages : du 4 au 15 juillet et du 25 juillet au 19 août.
Les activités s'adressent aux enfants âgés de 2 ans 1/2 (pour autant qu'ils soient propres et sans langes) à 12 ans.

Fermeture du 30 juin inclus au 3juillet – du 18 au 24 juillet et du 22 au 31 août.

Les enfants seront regroupés par tranche d'âges et chaque groupe sera pris en charge par 2 animateurs.
Chaque semaine, des stages différents seront proposés.
Le nombre de participants est limité pour chaque groupe.

Le programme complet des activités sera disponible dès le 11 avril. Si vous souhaitez l'obtenir, nous vous invitons à nous envoyer un mail (francoise.vanlaere@tellin.be) ou à nous contacter par téléphone au 084/387614 - 0499/697268 celui-ci vous sera transmis.
Les inscriptions aux stages pourront se faire par téléphone ou par mail exclusivement qu'à partir **du 9 mai.**
Aucune inscription avant cette date!
Priorité sera donnée durant le mois de mai à tous les enfants domiciliés sur la commune de Tellin et/ou fréquentant une école de l'entité selon les places disponibles.
Dès le mois de juin, les inscriptions seront ouvertes à tous selon les places disponibles.

Une inscription à la semaine **est demandée pour toutes les périodes.** - sauf pour le groupe des petits (enfants de prématernelle et 1ère et 2ème maternelle) où une inscription **à la journée** est possible.

Toute inscription sera effective uniquement après payement de la facture.

Toutes les informations et le programme sur le site Internet de la commune dès le 4 avril.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.
La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale. Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.



Pendant les vacances de Pâques des activités sont organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire à la Capucine pour les enfants de 3 à 12 ans.
La Capucine ouvrira ses portes du mardi 29 mars au vendredi 8 avril de 8h à 17h30. Possibilité d'un accueil dès 7h30 sur demande.

Semaine du 29 mars au 1er avril et du 4 au 8 avril:
Activités créatives pour tous

Le printemps pointe le bout de son nez: soleil, pâquerettes, chant des oiseaux, bourgeons, abeilles … la nature tout doucement se réveille.
Viens avec nous pour découvrir tous ceux qui s'éveillent et reprennent vie car le printemps revient!
Au programme, une variété d'activités, toutes aussi passionnantes les unes que les autres: jeux, promenades, décoration, semis, cuisine, ….

Semaine du 4 au 8 avril:
Activités pour les enfants de maternelle en matinées.

Toutes les matinées de cette semaine, un stage de jeux, d'expression, d'éveil musical et de psychomotricité est proposé aux enfants dès la 1ère maternelle.

Renseignements généraux :
Inscription obligatoire pour le 19 mars au plus tard.
Nombre de places limité. *Possibilité d'inscription à la journée.*
Prix: 9€/jour pour le 1er enfant - 7,50€ /jour pour le 2ème- 6,50€ /jour pour les suivants.
Chaque enfant se munit de deux collations (matin et après-midi) et de son pique-nique pour midi.
Renseignements et inscriptions au service de l'AES : 084/387614—0499/697268
Ou par mail: francoise.vanlaere@tellin.be

ATL ? C'est quoi ? Pour qui ?

L'accueil temps libre (ATL) c'est…

Les communes qui le souhaitent peuvent s'engager dans une dynamique de coordination de l'accueil.

Autour d'une coordinatrice ATL, une politique de l'accueil de l'Enfance est définie pour la commune.

L'ONE encadre et agrée les projets en lien avec le code de qualité et 3 décrets : Accueil Temps Libre, Centres de vacances et Ecoles de devoirs.

Au niveau local, la coordination ATL est assurée par Françoise Vanlaere.

La coordination ATL est un relais pour les professionnels et les familles concernés par l'accueil et l'animation des enfants de 2 ans1/2 à 12 ans, en dehors du temps d'école.

Elle peut vous informer et être le relais de vos besoins.

Pour les familles …

La coordinatrice récolte et centralise les informations des opérateurs d'accueil de votre commune.

Cela va déboucher prochainement sur la diffusion d'une brochure reprenant toutes les activités extrascolaires existantes sur le territoire de la commune.

La coordinatrice est également à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil via le programme CLE communal.

L'ATL permet aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. C'est aussi des moments et des lieux d'épanouissement pour les enfants de 2 ans1/2 à 12 ans.

Tout enfant y est le bienvenu, que ses parents travaillent ou non.

Pour les encadrants…

Accueillant-e-s extrascolaires, animateurs, coordinateurs, responsable de projets, direction d'école, pouvoirs organisateurs … La coordination ATL de votre commune vous écoute, vous informe et peut vous accompagner.

L'accueil de l'enfance est encadré par plusieurs textes légaux et un référentiel psychopédagogique pour un accueil de qualité des 3-12 ans.

Dans le cadre du décret ATL, la coordination ATL réunit deux fois par an, au moins, les acteurs de l'ATL au sein d'une Commission Communale d'Accueil (CCA).

Autour de la coordination se rassemblent des représentants de la commune, des parents, des écoles, des opérateurs d'accueils et des associations, pour, notamment, construire un programme de coordination pour l'enfance (CLE). Celui-ci fixe les objectifs pour 5 ans et les moyens pour les réaliser.

Chaque année en septembre un plan d'action annuel est construit et reprend des actions du programme CLE qui seront menées sur l'année.

Pour cette année 2015-2016, la CCA a choisi de travailler, entre autre, sur la réalisation d'un bottin de l'accueil extrascolaire, qui reprendra toutes les coordonnées et les renseignements principaux concernant les différents lieux d'accueil et d'activités extrascolaires mis en place sur la commune et/ou sur les communes limitrophes.

Ce bottin devrait voir le jour pour la rentrée scolaire prochaine.

Pour en savoir plus sur l'ATL, consultez le site de l'ONE : www.one.be accueil temps libres ou la plateforme communautaire ATL : www.plateforme-atl.be

Le temps de midi dans les écoles est également sous la responsabilité de la coordinatrice.

Vous avez des questions, des demandes, besoin d'informations,… n'hésitez pas à la contacter au 084/387614 ou 0499/697268.





Françoise Vanlaere

Jeunesse - Enfance

« Mon enfant est hospitalisé et je ne peux m'absenter de mon travail »

Il a trop de fièvre pour aller à l'école

l'accueil de l'enfance
coordination et développement en Province de Luxembourg

« Mon enfant est porteur d'un handicap et je désire souffler, prendre du temps pour moi, mon couple ou mes autres enfants »

Voici peut-être votre solution !

En activité depuis septembre 2006, Accueil Assistance est né d'une étroite collaboration entre l'asbl Promemploi et le Département des Affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg. Ce service peut vous venir en aide en cas de problème de garde spécifique.

Formation du personnel

Le personnel dispose des qualifications requises par l'ONE pour travailler en milieu d'accueil, il est formé de manière continue afin de toujours assurer des prestations de qualité.
Les différents services proposés:

Garde d'enfants malades

Votre enfant est malade et doit rester à la maison. Contactez-nous au 063/24.24.40. Nous enverrons à votre domicile, au plus tard pour le lendemain (en fonction des disponibilités du service), une personne formée en puériculture ou assimilée. Elle prendra soin de votre enfant en votre absence. La maladie de l'enfant doit être attestée par un certificat médical (enfants de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).

Veille en milieu hospitalier

Votre enfant est hospitalisé. Vos obligations vous empêchent de rester auprès de lui. Ici aussi, une personne peut se rendre à l'hôpital et veiller au bien-être de votre enfant. (Enfant de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).
Une collaboration a été établie avec l'ensemble des hôpitaux de la province.

Accueil Assistance - Répit

Service de prise en charge de l'enfant porteur d'un handicap à domicile et hors domicile (enfants de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus)
Ce métier s'adresse à l'entourage de l'enfant porteur de handicap. Une assistante vient prendre soin de l'enfant au domicile familial et hors du domicile afin de permettre aux parents de s'octroyer des moments de répit. Il/elle garantit une prise en charge adaptée à la situation de l'enfant.
La prise en charge peut se faire à domicile, lors d'activités extérieures (activités de loisirs, rendez-vous médicaux…), lors d'une hospitalisation de l'enfant ou encore lors d'une participation à un stage, plaine… en période de congés scolaires.

Tarifs

Tarifs parents (garde à domicile enfants malades / enfants porteurs de handicap ou veille en milieu hospitalier)
2 principes :
Les tarifs sont calculés en fonction des revenus mensuels nets du ménage. Tarif horaire varie de 1€ à 3,40€ par heure.
Des réductions sont possibles si votre employeur, commune ou mutualité participe(nt). Ces réductions sont cumulables.

L'adhésion de la commune de Tellin à ce service vous octroie des réductions.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger les plaquettes des services concernés sur Promemploi.be (accueil assistance) ou au 063/24.24.40

La coordinatrice ATL de votre commune peut également vous renseigner. 084/387614

Tourisme - Culture

APPEL À LA POPULATION : GRANDE COLLECTE DE DOCUMENTS PRIVÉS



Nous avons besoin de vous !

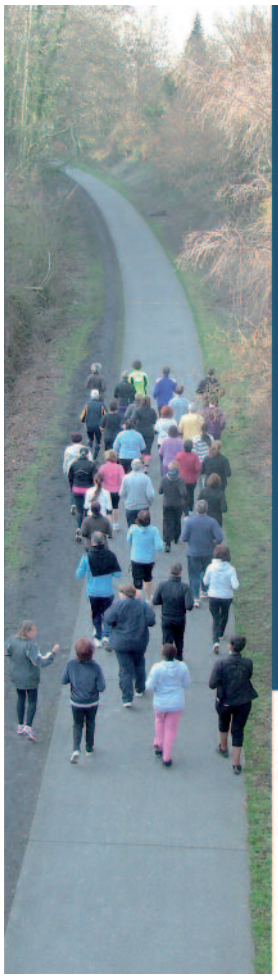
Nous recherchons activement des documents, des journaux, des lettres, des photographies, des affiches, des cartes postales, des témoignages écrits ou oraux, des informations et des objets permettant de reconstituer des tranches de vie, des événements (même les plus petits) qui ont marqué la vie de tous les jours **dans la région de Tellin entre 1935 et 1950**.

Nous recherchons également des documents concernant la **guerre et la bataille de Bure 1944-45**.

Cette collecte de documents entre dans le cadre d'un projet concernant la Bataille de Bure 1944-1945 et la transmission de la mémoire de cette époque.

Votre contribution est précieuse. Ces documents pourront également faire l'objet de projets pédagogiques et d'expositions. **Les documents feront l'objet d'une numérisation et vous seront immédiatement restitués**.

Merci de prendre contact avec un des membres suivants :
Pauline Dupont, Anne-Marie Dessaucy, André Didriche, Jean-Pierre Monnaie, Jean-François Dufoing, Carole Rondeaux, Michel Bourland ou Thierry Martin
Ou tourisme@tellin.be ou au 084 36 60 07 (laissez un message vocal si besoin)



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !

je cours pour ma forme .com

Ce printemps, 3 sessions !
0-5 KM, 5-10 KM et 10+

ORGANISATEUR COMMUNE DE TELLIN

DATE LUNDI 21/03/2016 – 18H00

LIEU ADMINISTRATION COMMUNALE DE TELLIN

CONTACT 0476/70.77.70 – Quentin MOORS

INFO: www.jecourspourmaforme.com

GARMIN Zatopek magazine

Grand feu Tellin



Si vous souhaitez donner du bois ou sapin pour le grand feu,

contactez le 0478/933155

Vendredi 18 mars 2016

À Partir de 19h Au terrain de football.

Petite restauration et boissons chaudes.

Résultats du concours de dessins à 20h. Infos 0497/575058

R.U.S. TELLINOISE 1966

Tellin 1998

Marche ADEPS à

TELLIN

5-10-15-20 km

le lundi 28 mars 2016 (lundi de Pâques)

Repas chaud: 8 euros(réservations possibles)

Petite restauration

Départ de la buvette du football de Tellin à partir de 7h

Contact: 0497 57 50 58



PATRO "Les Cloches" de Tellin

Le Patro « Les Cloches » de Tellin ouvrira ses portes cette année pour 3 rencontres.
Tu as entre 6 et 16 ans,
alors nous t'attendons ces samedis
16 et 30 avril, ainsi que le 14 mai, de 14 à 17h
(lieu encore à définir).
Suivez nous sur facebook :
Patro « Les Cloches » de Tellin
Plus d'informations auprès d'Olga Bousmanne
au 0494/06.50.24. ou
patro.lesclochesdetellin@gmail.com





RESTEIGNE

(TELLIN)

Le 20 mars 2016

MARCHE ADEPS

Parcours boisés

Départ : Salle de Resteigne
5 – 10 – 15 – 20 kms

Restauration :
Jambon grillé, frites, salade des champs : 8€

Boulettes frites : 7€

Renseignements et réservations :
084/36.66.54
0473/40.42.11
Organisation :
Les Amis des Bretons

télévie

Eglise paroissiale de Resteigne
Dimanche 17 avril 2016 à 15h

Concert au profit du Télévie

Avec la participation de :
- « Enfants d'ici et d'ailleurs » Dir. Delphine Clarinval
- « La Royale Schola Camille Jacquemin » de Forrières Dir. Cécile Grandmont
- La « Sagina » de Ciney

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

CALENDRIER DU VOLLEYBALL CLUB LESSE ET LHOMME

Weekend du 26 et 27 mars	Matchs à Tellin
Samedi 2 avril	Matchs Messieurs à Tellin
Weekend du 16 et 17 avril	Matchs à Tellin
Jeudi 5 mai	Green Volley à Han-sur-Lesse
Samedi 7 mai	Quinze Heures à Jemelle
Vendredi 20 mai	Assemblée générale à Jemelle
Vendredi 1 juillet	Beach Loisir à Tellin
Samedi 2 juillet au matin	Beach Famille à Tellin
Samedi 2 juillet après-midi	Beach à Tellin
Dimanche 3 juillet	Beach à Tellin

Contact
Adrian Revret (président)
vbc.lesse.et.lhomme@gmail.com
0498.52.21.62

VOLLEY BALL CLUB LESSE & LHOMME

Bonjour à tous,
Avec un peu (beaucoup) de retard, voilà les résultats du tirage de la tombola de la jeunesse.
Quelques personnes sont déjà venues chercher leurs lots, cependant, il en reste encore beaucoup, vérifiez vos numéros
Je profite également de ce petit message pour vous donner les dates de la petite fête qui aura lieu le weekend après les vacances de pâques, c'est-à-dire les

15, 16 et 17 avril 2016

Nos vous communiquerons le programme par la suite, mais en attendant, bloquez la date, prenez vos congés. On vous attend nombreux pour faire la fête avec nous !

Les Maitres jeunes hommes & maitres jeunes filles

2491	0119	5758	9176	6551
3841	7476	7820	2188	5206
4963	7819	5235	4420	8251
3713	9423	9035	4461	2437
7481	9427	4913	2454	9430
4001	0114	6175	9574	5441

Pour venir chercher vos lots :
Rue Léon Charlier, 231
6927 - Tellin
GSM : 0472 56 63 65
FIXE : 084/36.65.95

Chers amis Tellinois,

Toute l'équipe de Promo Tellin tenait à vous remercier d'être venu aussi nombreux lors de notre blind test. Une vingtaine d'équipe, un record. MERCI à vous !!!!!
Nous sommes à la r**echerche de nouveaux membres** pour renouveler notre équipe.
Rejoignez-nous pour faire de Tellin l'endroit où on célèbre le mieux la Fête Nationale !
Rendez-vous sur notre site www.promo-tellin.be ou notre page facebook « promo-tellin »
Nous vous concoctons un programme haut en couleurs.
Deux jours de fête, clôturés par votre feu d'artifice qui sera, nous vous le promettons, inoubliable !

En attendant le 20 et 21 Juillet, nous vous donnons rendez-vous lors de notre marche Adeps le Lundi de Pentecôte.

Pour l'ASBL Promo TELLIN
Aurélie Magerat, Secrétaire



Village fleuri : Tour des crèches

Cette fois encore, le tour du village du 26 décembre dernier a rencontré un vif succès.
Le nombre de crèches est passé de quatorze en 2014 à vingt en 2015.
A cette occasion, les membres du comité remercient les habitants pour leur dévouement à la réalisation de ces crèches et pour l'accueil réservé aux"promeneurs".
Merci au personnel communal pour la fourniture des sapins et l'aide apportée lors de l'installation des luminaires.
Rendez-vous est déjà pris le 26 décembre 2016 pour une nouvelle balade de Noël.



Propre et fleuri, notre village en 2016

En ce début d'année, qui n'a pas envie de prendre de bonnes résolutions, voire même de relever l'un ou l'autre défi ?
"Village fleuri" envisage, en 2016, de mettre en place diverses stratégies pour améliorer la propreté et donner ainsi une image davantage positive du fleurissement de notre village.
Non, nos rues ne sont pas des poubelles ! Nous allons donc nous mobiliser contre ces incivilités environnementales et tenter de sensibiliser les usagers de la route et les villageois à la propreté.
Comme vous le savez, Bure est actuellement classé dans la catégorie "2 fleurs". (Lire l'article "Le village fleuri de Bure, à nouveau primé" dans l'Echo de nos clochers décembre 2015 N° 159)
Vous devinez notre souhait ? Alors, ensemble offrons une nouvelle fleur" à notre beau village en veillant à fleurir notre maison et à embellir notre cadre de vie rural.
Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez vous au Collège d'Alzon, le dimanche 1er mai, dès 10h30, pour notre traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer.



Le comité "Village fleuri

Le **BILBOQUET** vous propose le service de ses accueillantes conventionnées sur la commune de Tellin.
Elles assurent à leur domicile un accueil personnalisé de qualité dans un cadre familial, pour les enfants de 0 à 6 ans.
Les accueillantes sont autorisées par l'O.N.E. et conventionnées avec le Bilboquet.
Elles bénéficient d'un encadrement par le service social et suivent une formation initiale et continue dans les domaines spécifiques de la petite enfance.
Les parents choisissent l'accueillante qui répond le mieux à leurs attentes sur base d'une liste fournie par le service.
Spécificité du service :
- Accueil familial d'un nombre limité d'enfants
- Calcul de la participation financière des parents en fonction de leurs revenus
- Déduction fiscale des frais de garde (100 % avec un plafond déterminé par le Ministère des finances)
- Horaire de garde établi en collaboration entre l'accueillante et les parents
- Proximité du lieu d'accueil par rapport au domicile des parents

Où vous renseigner ?

LE BILBOQUET
Service d'accueillantes conventionnées
Rue du Commerce, 7 6890 - LIBIN TÉL. 061/65.01.70
lebilboquet@libin.be
Permanence du service social chaque jeudi de 17H00 à 18H30



Outillages Gruslin sprl
Matériels - Outillages de jardin et Forestiers - Remorques
Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

FINTRO
LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements
OCA : A-cB 13.999
Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03


DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux . monuments
Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00
www.marbreriedelvenne.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ | WARIN
Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service
Ets WARIN s.a
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26
MARCHE
Tel: 084/31.13.57
Esso
Votre expert chaleur
Mobil
LUBRIFIANTS
Simplifiez-vous la vie, commandez via
www.warin-mazout.be
● Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
● Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts
● Ravitaillement automatique
ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe de la technologie
ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
info@regifo.be
www.regifo.be
Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86 (soir)

Mack pour & Frank
■ TOITURES & ZINGUERIE
■ CHARPENTE
■ DEMOUSSAGE & REPARATION
■ TRAITEMENT HYDROFUGE DE FAÇADE
■ RAMONAGE DE CHEMINÉES
■ TUBAGE DE CHEMINÉES
■ ISOLATION
■ REPARATIONS URGENTES
0475/96.39.04 - 0473/41.23.96
Rue de la Forge, 3 - 5575 PATIGNIES

Réalisation : sprl Regifo Edition - Fosses-la-Ville - Tél. 071/74 01 37 - Fax 071/71 15 76 - E-mail : info@regifo.be - www.regifo.be